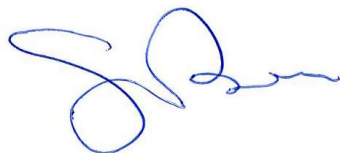


AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 338-2023 remplaçant le règlement de modification des tarifs pour une demande de révision de l'évaluation foncière (#253-2014).

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 13 avril 2023.

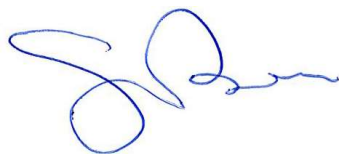


Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 13 avril 2023 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 avril 2023.



Signé : _____
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier